

LA LIBYE EN FRAGMENTS

PAR

LAURENCE Aïda AMMOUR (*)

Parmi les pays du « Printemps arabe », c'est en Libye que l'effondrement de l'Etat a été le plus flagrant. Le taux élevé de participation (1) aux premières élections démocratiques de l'histoire libyenne en juillet 2012 a certes pu être interprété comme un référendum consacrant l'unité nationale. Pour autant, la situation sécuritaire ne cesse de se dégrader et les tiraillements entre partisans de la centralisation et ceux du fédéralisme, entre groupes militarisés rivaux, entre communautés et tribus ou entre milices islamistes continuent de miner la légitimité du nouveau gouvernement et de perpétuer l'instabilité. La contestation de l'autorité étatique n'a fait qu'empirer, alors que villes, villages, régions, groupes armés, notables et chefs de tribus continuent d'agir pour des causes particulières, instaurant de fait des lieux de pouvoirs indépendants. Le nouveau gouvernement de Mohamed Megaryef et du premier ministre Ali Zeydan, entré en fonction le 16 novembre 2012, n'a pas encore démontré sa capacité à apaiser les tensions et à asseoir son autorité. En dépit de toutes les tentatives de Tripoli visant à instaurer un ordre centralisé, la faiblesse de l'Etat et des forces de sécurité compromet la dissolution des groupes armés encore insoumis et l'intégration véritable de ceux qui ont été placés sous son contrôle. Les incidents violents, en nette progression, sont souvent résolus grâce à l'interposition des brigades révolutionnaires et des notables locaux, qui jouent le rôle de médiateurs souvent efficaces entre communautés belligérantes.

Le processus de polarisation a produit un paysage politique multicentré, dont les lieux périphériques se considèrent eux-mêmes comme des centres, ce qui pose la question des réformes nécessaires à la transition politique, cruciale pour l'avenir de la Libye. Le système Kadhafi, qui fonctionnait sous la forme d'un régime centré sur lui-même et sa famille, avait choisi de jouer voisins et groupes les uns contre les autres, de ne surtout pas développer d'authentiques institutions nationales et d'affaiblir délibérément l'armée afin de se prémunir contre tout risque de coup d'Etat. Aujourd'hui, cette

(*) Chercheur associé au programme « Les Afriques dans le monde » de l'Institut d'études politiques de Bordeaux (France) et consultante en sécurité internationale et défense chez GéopoliSudeconsultance.

(1) Malgré la contestation de certaines circonscriptions (dont les sites pétroliers d'Al Sidra, Ras Lanouf, Al Harouj et Brega), au niveau national, le taux de participation s'est monté à 62 % et a même atteint 65 % dans l'Est (Derna, Toubrouk, Al Bayda, Benghazi).

problématique historique entre un centre fort et une périphérie marginalisée reste très prégnante.

De plus, la Libye n'a aucune expérience des partis politiques et l'engagement des exilés a principalement consisté à se débarrasser du régime et non à formuler des programmes politiques. L'absence de Constitution – hormis celle de 1951 –, l'hétérogénéité et la désunion de l'opposition, la faiblesse des structures d'Etat, ainsi que la persistance d'unités armées plus ou moins autonomes, responsables de nombreux abus de pouvoir, accentuent la fragmentation du pays. Certains analystes avancent même qu'un scénario à la somalienne ou à l'iraquienne n'est pas à exclure (2).

LES SOURCES DE LA FRAGMENTATION

Deux héritages convergents expliquent la volatilité de la situation présente : l'héritage historique et l'héritage de la guerre.

L'héritage de l'histoire

Pour les habitants de l'Est, la Libye n'a connu qu'une seule période de véritable souveraineté nationale, celle du roi Idris al-Senoussi, qui a régné entre 1951 et 1969. Benghazi était alors la capitale de la Libye et le pays comptait trois provinces autonomes : la Cyrénaïque, la Tripolitaine et le Fezzan.

Tripoli recouvra son statut de capitale après le coup d'Etat du colonel Mouammar Kadhafi en 1969. Le déplacement de l'épicentre politique de l'Est vers l'Ouest qui en résulta a représenté pour les Libyens de l'Est un retour à l'ordre colonial en vigueur durant les occupations italienne et britannique. Cela explique la profonde méfiance de Benghazi envers Tripoli.

C'est à la faveur du soulèvement de février 2011 que ressurgit le drapeau du royaume de Libye, signe d'aspirations moins focalisées sur la démocratie que sur la volonté d'effacer définitivement le régime de Kadhafi de l'histoire du pays. Le statut de semi-autonomie de la Cyrénaïque proclamé à Benghazi le 6 mars 2012 n'était donc pas une surprise : il symbolisait la nostalgie de l'ancien équilibre provincial qu'il cherchait à restaurer grâce au renouveau politique de l'Est, identifié à une Libye souveraine, contre l'ordre ancien représenté par les occupations étrangères successives et les 42 ans de dictature kadhafiste. Les revendications fédéralistes ou de semi-autonomie en Cyrénaïque et au Sud révèlent ainsi l'ancrage des affiliations et des identités géographiques et illustrent le sentiment d'exclusion de certaines régions ou de certains groupes. La fragmentation actuelle et l'absence de cohésion nationale reflètent ainsi la primauté durable des identifications sociologiques locales, nées aussi bien avant que pendant la guerre.

(2) Mohammad Mahmoud OULD MOHAMEDOU, « The Iraqisation of Libya », *Europe's World*, print. 2012.

La genèse et le déroulement du Printemps libyen ont recréé les conditions favorables au retour des revendications périphériques qu'aucun pouvoir n'a jamais pu éradiquer. Les tiraillements entre centre et périphérie, apparues dès les premiers mois du soulèvement, ont réactivé, en les exacerbant, les relations de pouvoir qui existaient par le passé. La chronologie même de la guerre a produit les conditions d'une fragmentation progressive de la contestation. Les rebelles libyens n'ont jamais été une armée ; ils sont restés un assemblage de petites unités locales, composées de civils inexpérimentés, de déserteurs de l'armée et d'anciens exilés.

L'héritage de la guerre

Le soulèvement a connu trois grands cycles. Dans un premier temps, les manifestations initiées à Benghazi ont promu la ville au rang de centre de la « révolution ». Puis, le soulèvement s'est étendu à l'ensemble du pays et a réuni tous les Libyens contre le dictateur. Enfin, la centralité de Benghazi a été confisquée par un nouveau pouvoir, le Conseil national de transition (CNT), transféré à Tripoli et légitimé d'abord depuis l'étranger. L'unité s'est brisée et est apparue alors une mosaïque d'entités enracinées dans ses territoires

Lorsque les premiers avions de chasse ont commencé à bombarder la Libye, les forces étrangères déjà présentes au sol (forces spéciales qataries, britanniques et françaises infiltrées avant le début des bombardements), ainsi que les forces aériennes deviennent les acteurs-clefs du conflit, au lieu de n'être qu'un point d'appui aux rebelles pour organiser leur avance et leur défense.

En ce sens, l'intervention a perverti le déroulement même de la guerre. En devenant le point de référence aux commandes du conflit, elle n'a pas permis aux unités régionales terrestres de mettre en place une chaîne de commandement nationale unifiée et expérimentée, ayant une stratégie indispensable face à l'avancée des forces loyalistes. En privant les forces libyennes dispersées de l'opportunité de dépasser leurs identités locales et en diluant les chaînes de commandement particulières, elle a raffermi les légitimités locales. En encourageant la montée en puissance et la prolifération de groupes armés aux mémoires concurrentes, elle a semé les germes de la fragmentation actuelle.

Après l'élimination de Kadhafi en octobre 2011, chaque foyer de soulèvement a pu légitimement clamer avoir sacrifié sa vie et versé son sang pour la cause et chacun, isolément ou collectivement, et a pu se considérer comme un libérateur national. La rivalité des légitimités qui en est résulté a émergé sur l'ensemble du territoire national et reste l'une des caractéristiques majeures du Printemps libyen. Elle a conduit à l'éclosion de groupes armés et à leur prolifération pendant et après la guerre, mais aussi au réveil de certaines communautés qui revendiquent leur contribution à la libération du pays : Berbères, Toubous, Cyrénaïcains, gens du Fezzan,

etc. Cette atomisation menace aujourd'hui le pays d'éclatement et on parle même de retour possible à la partition du pays.

Ce phénomène de fragmentation entamé durant la rébellion armée s'est paradoxalement amplifié depuis les élections législatives de juillet 2012. Il est lié à la pérennité des divisions sociales et régionales qui ont toujours structuré le pays : entre urbains et ruraux, entre confins et capitale, entre provinces, entre islamistes et sécularistes, entre rebelles de l'intérieur et exilés nouvellement rentrés, entre représentants de l'ordre ancien et ceux de l'ordre nouveau.

Enfin, le surplus d'armements issus des arsenaux en libre accès (3), le déficit de confiance et l'absence d'une autorité gouvernementale forte et représentative ont créé le sentiment diffus, au sein des groupes armés, que les forces de l'ordre nationales sont insignifiantes, illégitimes et incapables d'assurer la sécurité quotidienne des habitants. Les citoyens libyens quant à eux exigent de plus en plus des dirigeants nouvellement élus qu'ils imposent par tous les moyens le désarmement des « milices » qu'ils considèrent comme les pourvoyeurs de violence et d'insécurité.

La faiblesse durable de l'Etat

Le vide de pouvoir créé par l'effondrement de la gouvernance autoritaire a été comblé par deux sources de légitimité antinomiques : une légitimité issue des armes et la légitimité *de facto* d'un leadership autoproclamé bénéficiant du soutien occidental.

Le CNT, créé à Benghazi le 27 février 2011, quelques jours seulement après le début du soulèvement, avait pour mission de coordonner les différentes villes tombées aux mains des insurgés, ainsi que les combats contre le régime du Guide libyen (4). Soutenu et reconnu très tôt de l'extérieur (France, Etats-Unis, Royaume-Uni, Union européenne, Ligue arabe, Union africaine), le CNT a pourtant été incapable de s'imposer comme sphère réelle de pouvoir. Traversé par des luttes intestines, il est resté un pouvoir formel, contesté et sans cohésion. Il est rapidement devenu un organe secret et inefficace, très opaque quant aux critères de nomination de ses membres dont il n'a jamais publié la liste. Il a aussi refusé de communiquer les comptes rendus de ses réunions ou de rendre publiques ses décisions, en particulier en matière de politique pétrolière.

(3) Malgré le nettoyage des zones polluées par des équipes des Nations Unies, les armes abandonnées ont causé la mort d'environ 200 civils. L'ONG Joint Mine Action Coordination Team souligne qu'il y a plus d'armes que d'habitants à Misrata. Sur la question des stocks et de la libre circulation des armes, cf. Laurence Aïda AMMOUR, « L'après-Gadhafi au Sahara-Sahel », *Notas Internacionais* (CIDOB), n° 44, janv. 2012.

(4) En mars 2011, le CNT fusionne avec le gouvernement provisoire de Moustapha ABDELJALIL, qui devient président du CNT, Abdelhafiz GHOGA, en devenant le vice-président. Une fois Kadhafi éliminé, il a été chargé de conduire la transition devant mener à l'élection d'une assemblée et à la rédaction d'une Constitution. Sa mission se termina le 8 août 2012 et le pouvoir fut alors confié au Congrès général national libyen issu des urnes.

Le premier jet du projet de loi fixant les règles de participation aux élections parlementaires est longtemps resté flou et incompréhensible : impossible de savoir combien de sièges la nouvelle législature prévoyait pour chaque région et chaque ville, jusqu'à ce que la version finale révèle qu'une préférence serait donnée à l'Ouest, qui s'est vu octroyer 102 sièges sur 200, alors que l'Est ne pourrait prétendre qu'à 60 députés (5).

Même chose pour le gouvernement d'Abderrahim al-Kib qui, formé le 28 novembre 2011, n'a jamais réussi à asseoir son autorité. Il s'est trouvé paralysé par des rivalités internes et victime de pressions externes qui l'ont obligé à redistribuer le pouvoir en fonction des régions ou des villes qui risquaient de mettre en péril le peu de crédibilité qui lui restait. De fait, la répartition des postes ministériels a dû être modifiée dans l'urgence et leur délocalisation hors de Tripoli annoncée rapidement : Benghazi, *hub* économique du pays, devait accueillir le ministère de l'Economie et celui du Pétrole ; Misrata deviendrait le pôle financier avec un ministère ; Derna serait le pôle culturel avec un ministère. Ces importantes concessions, censées consolider les liens entre les autorités de transition de Tripoli et les citoyens libyens, en particulier ceux de l'Est, mettent en lumière la faiblesse du CNT, qui cherchait à éviter à tout prix une guerre civile à l'iraquienne. Le scrutin législatif du 7 juillet, qui a consacré la participation massive des Libyens et la victoire de l'Alliance des forces nationales (AFN) constituée par l'ancien premier ministre Mahmoud Djibril (6), n'a pour autant pas désamorcé le mécontentement de nombreux citoyens et la fronde de plusieurs groupes armés.

LES VECTEURS DE LA FRAGMENTATION

Parmi les problèmes auxquels le nouveau gouvernement libyen doit faire face, il y a un taux de chômage record de 50 % chez les jeunes – il était de 35 % avant la chute de Kadhafi –, lesquels, faute de mieux, sont tentés de consolider leur appartenance à des brigades plus ou moins indépendantes. Selon un rapport de mai 2012 du International Action Network on Small Arms (IANSA), 125 000 civils étaient en possession d'armes, principalement des hommes jeunes.

(5) Selon l'option fédérale, la loi électorale permettrait aux 200 membres de l'Assemblée nationale de nommer 20 membres de chaque province pour rédiger la nouvelle Constitution. Compte tenu de leur poids démographique, le Fezzan et la Cyrénaïque seraient évidemment favorisés. Cette configuration détermine également le mode de distribution des richesses pétrolières, concentrées pour la plupart en Cyrénaïque.

(6) Sur 200 sièges, 39 sièges vont à l'AFN (coalition d'une quarantaine de partis), 17 au Parti de la justice et de la construction de Mohamed Sowan (Frères musulmans), 2 au parti El Watan d'Abdelkarim Belhadj (ex-militant islamiste du GCIL et ex-commandant militaire de Tripoli), les sièges restants allant à une vingtaine de partis, locaux pour la plupart.

La multiplication des foyers de tension et la tentation sécessionniste

Benghazi est la ville où les attaques contre les symboles étrangers ont commencé dès la fin de l'année 2011 et ne cessent d'augmenter, l'attaque qui a coûté la vie à l'ambassadeur américain, Christopher Stevens le 11 septembre 2012 et l'assassinat du chef de la sécurité, Fradj el-Dersi, le 20 novembre 2012, n'étant que les derniers exemples de l'insécurité persistante qui caractérise la Libye post-Kadhafi (7).

Dès décembre 2011, les habitants de Benghazi avaient réfuté publiquement l'autorité de transition et demandé de purger les institutions de tous les anciens membres de l'ancien régime. Le 24 janvier 2012, des manifestants attaquaient le palais du CNT et forçaient le vice-président Abdelhafiz Ghoga à démissionner durant un meeting à l'Université de Benghazi. Mi-avril, un convoi des Nations Unies était attaqué, alors que les représentants étaient venus discuter d'un plan de désarmement des milices. Le 6 juin 2012, c'était au tour de la mission américaine d'être victime d'un attentat à la bombe. Quelques jours plus tard, un convoi de la mission diplomatique britannique était la cible de tirs.

Sur le plan politique, l'action la plus significative a lieu le 6 mars 2012, quand 3 000 activistes, politiciens et chefs tribaux se retrouvent à Benghazi et proclament la mise en place d'un Conseil provisoire de Cyrénaïque. Leur déclaration d'autonomie et la nomination d'Ahmed Zoubayr al-Senoussi, parent de l'ancien roi Idris, comme chef de la nouvelle entité, enclenche une spirale de crise. Les leaders de l'autonomie affirment que leur ambition se limite à instaurer un gouvernement provincial de Libye, dans une région de tout temps négligée par l'ancien régime. La Conférence du peuple de Cyrénaïque qui en émane exprime son souhait de réinstaurer le fédéralisme et la Constitution de 1951. En signe de rejet de la loi électorale du CNT, une seconde Conférence se tint le 17 avril pour entériner la création de deux nouvelles institutions : la Force de défense de Cyrénaïque et une assemblée constituante.

Aux confins de la Libye, l'autorité centrale semble encore plus lointaine. La question de la réconciliation entre partisans du Guide de la révolution libyenne et opposants victorieux est paralysée par les affrontements armés répétés depuis la fin de la guerre : entre tribus berbères et arabes dans le djebel Nefoussa ; entre brigades Jadou et Zintan ; entre hommes de Misrata et Tawergha noirs, ravivant les tensions raciales (8) ; entre milices Zawiya et Warshefana.

(7) Les assassinats visant des officiers de la police ou de l'armée de l'ancien régime ne cessent de se multiplier depuis la fin de la guerre. Ils sont généralement attribués aux islamistes, qui cherchent à se venger des anciens bourreaux dont ils ont été victimes durant leurs périodes d'incarcération sous Kadhafi.

(8) De la ville de Tawergha à 40 km de Misrata, qui a connu une épuration ethnique par les brigades de Misrata en représailles du soutien supposé de ses habitants aux forces de Kadhafi.

Tout comme les Berbères libyens, longtemps opprimés sous le régime de Kadhafi, les Toubous veulent profiter de la nouvelle donne pour obtenir une reconnaissance de leur langue, de leurs droits et de leur poids politique par une représentation dans l'un des trois ministères-clefs que sont le Pétrole, les Affaires étrangères ou l'Intérieur et par la réunification du Sud libyen (divisé entre Fezzan et Cyrénaïque) en une seule grande région qui serait administrée par des responsables locaux. Pratiquant une politique ambivalente à leur égard, Kadhafi leur avait confié la gestion des marges et des frontières en échange du monopole des trafics et de la contrebande transfrontalières. Toutefois, bien que « *représentés parmi les officiers subalternes, les Toubous n'ont jamais accédé à des responsabilités nationales, pas même au poste très convoité de gouverneur militaire de Sebha, la grande ville du Sud* » (9). Proches des champs pétroliers et des gisements aquifères, les Toubous ont attendu que le régime soit suffisamment affaibli pour rejoindre ouvertement la rébellion. A cheval sur le sud de la Libye, le nord du Tchad et l'est du Niger, autour du massif du Tibesti qui constitue leur berceau historique, les Toubous entendent négocier leur position stratégique. Le 23 février 2012, 70 000 hommes de la puissante tribu arabe Zwia – qui avaient auparavant proclamé leur propre Etat –, soutenus par des tanks et des véhicules blindés, assiègent les Toubous à Koufra pendant plusieurs jours et détruisent leurs maisons. Après deux semaines de combats acharnés, des milices extérieures envoyées par le CNT réussissent une médiation et instaurent un cessez-le-feu précaire.

Certaines velléités sécessionnistes sont ainsi apparues à la faveur de la chute de la dictature. Le 26 mars 2012, le chef toubou Ahmat Ely Galmaï et deux de ses adjoints sont assassinés par des Arabes de la tribu des Ouled Souleimane, lors d'une réunion des chefs de milice dans l'ancien palais du peuple de Sebha. Le partage du « budget sécurité », de 10 millions de dinars (6 millions d'euros), semble être la cause initiale des affrontements, ainsi que le contrôle des frontières, source de lucratifs trafics. Un mois plus tard, le conflit prend une tournure politique : les Toubous, qui ont annoncé la formation d'un gouvernement du Sud libyen sous la houlette d'Alachi Mehdi, menacent de saboter un pipeline et de faire appel à leurs « frères » du Tchad et du Niger. Les Toubous noirs dénoncent une « campagne d'épuration ethnique » menée par les autorités libyennes de transition et des chefs tribaux locaux au motif qu'ils comptent dans leurs rangs des combattants étrangers venus notamment du Tchad limitrophe. Fin juin 2012, quelques jours avant les premières élections, une nouvelle flambée de violences entre Toubous et tribu arabe des Zouwaya fait encore une cinquantaine de morts. Depuis la chute de Kadhafi, les trafics de drogue, d'armes et de migrants clandestins sont devenus un enjeu de lutte pour ces tribus, qui cherchent toutes à prendre le contrôle de la rente criminelle. Pour tenter de mettre un terme à ces tensions, les autorités de Tripoli avaient envoyé à Koufra

(9) Entretien avec Jomode Elie GETTY, fondateur du Conseil national toubou.

une force de maintien de la paix constituée d'anciens rebelles de Benghazi. Cependant, la présence de cette brigade baptisée « Bouclier de Libye » n'a fait qu'exacerber les tensions, les Toubous la considérant comme une milice alliée à leurs adversaires Zouwaya. Le monopole traditionnel des Toubous sur les routes de contrebande transfrontalière dirigées par Barka Wardougou, président du conseil militaire de Mourzouk, fief des Toubous, a été confié par Tripoli à Abdul Wahab Hassain, qui n'est autre que le frère d'Abou Yahya al-Libi, numéro deux d'Al Qaïda tué début juin au Pakistan par les Américains. Les Toubous contestent l'arrivée de cet islamiste, qui aurait reçu 170 millions de dinars (100 millions d'euros) et une flotte de véhicules tout terrain de la part du Qatar. Abdul Wahab est chargé de la surveillance de la frontière avec l'Algérie et pourrait à terme surveiller celles du Niger et du Tchad, ce que les Toubous refusent.

Dans les villes du Djebel Nefoussa, la fuite des troupes loyalistes avait provoqué un foisonnement identitaire : l'apparition du symbole amazigh (*aza*) sur les murs ou les véhicules des miliciens *igrawliyen* (« révolutionnaires »), la publication de journaux en tifinagh (alphabet amazigh) et la présence de drapeaux amazighs dans les édifices publics. Au printemps 2011, des conseils locaux se mettaient en place et demandaient au CNT que leur langue acquière un statut officiel. Or, le projet de Constitution provisoire rendu public en août n'évoquait que des droits linguistiques et culturels pour les minorités et réaffirmait l'arabe comme langue officielle. En novembre 2011, le conseil local de Zouwara a alors annoncé qu'il cessait toute collaboration avec le CNT et le Congrès national amazigh libyen s'est prononcé pour le boycott du gouvernement d'Abderrahim al-Kib, puisqu'il ne faisait aucune place aux Berbères du pays.

L'émergence des groupes armés pendant et après la guerre

Fin 2011, il y avait encore 700 formations militaires en Libye. L'enchaînement particulier du conflit libyen a fait que chaque milice a pu créer son propre récit des événements, dont elle tire sa légitimité actuelle. Organisées de manière variable selon des affinités locales ou régionales ou partageant un corpus idéologique commun, qu'il soit islamiste ou non, elles entrent parfois en conflit ouvert pour le contrôle de territoires urbains ou ruraux. La lutte pour le pouvoir entre groupes armés, ainsi qu'une profonde suspicion entre chefs, en particulier entre ceux qui possèdent une expertise militaire et les combattants islamistes locaux, sont de plus en plus exacerbés. Ainsi, « *les milices imitent l'organisation des armées régulières et bénéficient de chaînes de commandement parallèles. Elles possèdent des stocks d'armements bien à elles et disposent de procédures d'enregistrement des véhicules spécifiques. Elles fournissent des cartes d'identification, conduisent des enquêtes, arrêtent et détiennent des suspects. Elles conduisent des opérations de sécurisation, parfois au détriment de communautés sujettes à la discrimination et à la punition collective. Elles ont une plus grande*

connaissance du contexte local et de meilleures connexions, de forts leaderships et une légitimité révolutionnaire que le CNT et l'armée nationale n'ont pas » (10).

Ce problème de l'autorité n'est pas nouveau. Il était déjà patent lorsque, en juillet 2011, le commandant des forces rebelles de Cyrénaïque, le général Abdoufattah Younis al-Abidi, ancien ministre de l'Intérieur de Kadhafi, a été assassiné dans des circonstances peu claires. On aurait pu penser qu'après la fin des hostilités, les violences cesseraient et que la transition politique se ferait sur le modèle des voisins tunisien et égyptien. Or, bien au contraire, depuis le scrutin de juillet 2012, les épisodes violents se multiplient. Pour mieux comprendre la logique des acteurs étatiques et non étatiques imbriqués dans des réseaux complexes d'alliance, d'allégeance ou de concurrence, on peut dresser une typologie des groupes armés selon deux critères : le moment de leur apparition: durant ou après la guerre ; leur modalités de fonctionnement (objectifs, tactiques et degré d'intégration) (11).

Les brigades révolutionnaires

Nées durant les premiers mois de l'offensive, les brigades révolutionnaires ont été intégrées aux autorités locales depuis la fin de la guerre. Elles regroupent entre 75 et 85 % des combattants expérimentés et sont en possession d'armes non contrôlées par le gouvernement ; à Misrata, ce chiffre monte à 97 %. L'expérience du combat les distingue des groupes post-révolutionnaires qui ont émergé après la disparition de Kadhafi. Deux villes illustrent parfaitement la typologie de ces nouvelles formations militaires unies par une expérience opérationnelle commune forte et par leur appartenance locale : Misrata et Zintan.

La zone de Misrata comprend environ 200 brigades, qui représentent plus de 20 000 membres, combattants ou non. Ces milices travaillent étroitement avec le Conseil militaire de Misrata et sont majoritairement composées de civils sans formation militaire. Les brigades se sont d'abord développées dans chaque quartier et sont connectées entre elles par des alliances informelles. Malgré leur potentiel de déstabilisation, les milices de Misrata sont unies par une structure fonctionnelle de commandement et de contrôle. Ce sont elles qui ont déboulonné le poing en or du palais de Bab al-Aziziya, qu'elles conservent dans leur fief urbain. Après la capture et l'assassinat de Kadhafi à Syrte, elles ont emmené son corps à Misrata en guise de trophée. En outre, ces milices ont imposé leur pouvoir dans tout le pays, en érigeant un réseau de barricades loin de leur base, complètement indépendamment du CNT, de l'armée et de la police. En février 2012, la

(10) International Crisis Group, *Holding Libya Together: Security Challenges after Qadhafi (North Africa Report*, n° 115), 14 déc. 2011.

(11) Nous reprenons ici la typologie élaborée par l'Institut des hautes études internationales et du développement de Genève : cf. Brian McQUINN, *After the Fall. Libya's Evolving Armed Groups (Working Paper*, n° 12), Graduate Institute of International and Development Studies, Genève, oct. 2012.

ville a organisé ses propres élections municipales : elle est à présent dirigée par un conseil local. Depuis lors, Misrata a établi sa propre zone de sécurité et en interdit l'entrée à de nombreux Libyens.

Zintan, ville arabe du Djebel Nefousa, a joué un rôle essentiel dans la libération de Tripoli. Ses sept brigades, dirigées par le commandant militaire de l'Ouest, Mokhtar al-Fernana, possèdent un arsenal considérable (12). Très disciplinées, elles ont œuvré étroitement avec le CNT durant la révolution, recevant des armes de Benghazi *via* une petite piste d'atterrissage locale. Tout comme les rebelles et les islamistes de Misrata, un certain nombre de commandants de Zintan possèdent un passé militaire. Ce sont eux qui, en novembre 2011, avaient capturé Sayf al-Islam, le fils aîné de Kadhafi, qu'ils détiennent toujours et refusent de livrer aux autorités centrales par peur d'être marginalisés. Après huit mois de contrôle unilatéral sur l'aéroport de Tripoli sous les ordres du commandant Mokhtar al-Akhdar, les 1 000 brigadistes de Zintan ont accepté de s'en retirer en avril 2012. Ils continuent cependant de surveiller les champs pétroliers et les frontières du sud du pays.

Le pouvoir de nuisance de ces deux factions a été particulièrement manifeste lorsque, début février 2012, des combattants de Misrata et de Zintan échangeaient des coups de feu en plein centre de Tripoli pour investir des lieux stratégiques de la ville et mettre la main sur certains territoires urbains. Leur capacité d'influence s'est illustrée par l'imposition de personnalités originaires de ces deux villes à des postes-clefs du gouvernement : le général Youssef al-Mangoush comme chef d'état-major et l'avocat Fawzi Abdoul Aal comme ministre de l'Intérieur, tous deux originaires de Misrata ; le commandant de Zintan, Oussama al-Jouwaili, au poste de ministre de la Défense, dont les hommes sont ceux-là même qui avaient occupé l'aéroport international de Tripoli durant huit mois.

Les brigades autonomes

Il s'agit de brigades qui ont rompu avec les conseils militaires locaux durant la guerre. Formées sur un mode identique à celui des brigades révolutionnaires, elles possèdent une forte structure organisationnelle et des capacités militaires significatives. Cependant, leur système de décision étant indépendant des conseils militaires locaux, elles jouissent d'une légitimité différente. C'est pourquoi plusieurs d'entre elles refusent de remettre leurs prisonniers au ministère de la Justice et continuent de gérer leurs propres centres de détention. Ce sont elles qui sont responsables des nombreuses violations des droits de l'homme signalés par les organisations internationales. Le rapport d'Amnesty International publié début 2012 (13) insiste sur la nature arbitraire de la violence des milices, qui entrave la

(12) Dont 257 chars et une grande quantité de missiles.

(13) « Libya : militias threaten hopes for new Libya », 16 fév. 2012.

transition de la Libye vers la démocratie. L'organisation a recueilli des preuves attestant des tortures à l'encontre de partisans de Kadhafi et de migrants subsahariens – accusés d'être des mercenaires à la solde du régime durant le conflit – dans des centres de détention illégaux.

Le Représentant spécial des Nations Unies pour la Libye, Ian Martin, estimait, en mai 2012, à plus de 8 000 le nombre de Libyens détenus dans des lieux contrôlés par les brigades révolutionnaires, contre seulement huit centres de détention officiels (sur un total de 60), où sont incarcérés 2 383 Libyens sous contrôle gouvernemental. En février 2012, Omar Brebesh, ancien diplomate à Paris, a été retrouvé mort dans un hôpital de Zintan après avoir été torturé. Le gouvernement a connaissance de ces centres illégaux, mais reste conscient qu'en l'absence de forces de police et de tribunaux capables de traiter ces questions, la violence est en train de devenir un moyen ordinaire de résolution des conflits.

Les brigades post-révolutionnaires

La défaite des forces kadhafistes a créé un vide de sécurité à chaque étape de la guerre. Grandes et petites villes ont rapidement organisé des conseils militaires et constitué des groupes armés destinés à combler ce vide, en particulier dans les bastions pro-kadhafistes comme Bani Walid ou Syrte, ou dans les villes qui ont été moins affectées par le conflit. Depuis la fin de la guerre, la réapparition de groupes loyalistes dans le pays a provoqué l'expansion du nombre de brigades post-révolutionnaires. Le degré de cohésion interne et l'allégeance à leurs leaders reste inférieur à celui qui existe au sein des brigades révolutionnaires et des brigades autonomes. Compte tenu de leur expérience limitée du combat collectif, leurs capacités militaires et leur accès aux stocks d'armes sont bien inférieurs à ceux des autres groupes. Toutefois, les affrontements dans la ville berbère de Zouwara illustrent à merveille leur enracinement dans les conflits locaux. Leur ancrage communautaire est donc fort et s'appuie sur les chefs locaux ou des familles en vue. Leurs liens avec les structures de pouvoir local sont donc étroits, mais leur légitimité ne s'exerce que sur certains quartiers, dans les cités où elles opèrent. De ce fait, leur mission se limite à protéger quelques périmètres géographiques restreints. A Bani Walid, fief traditionnel des partisans de Kadhafi, la consolidation du pouvoir des nouvelles autorités locales a pu renforcer la légitimité des brigades post-révolutionnaires et élargir l'éventail de leurs objectifs militaires et politiques afin qu'ils coïncident avec ceux des autorités civiles et militaires dans lesquelles elles sont intégrées.

Les milices

Ce terme fait référence à un ensemble de groupes armés incluant aussi bien des réseaux criminels que des extrémistes violents. Les milices

représentent environ 2 % des entités opérant en Libye. Ces groupes n'ont pas connu un processus historique de formation uniforme. Leur caractéristique principale est l'absence d'ancrage géographique commun et d'intégration dans les structures gouvernementales locales, civiles et militaires : ils sont donc politiquement et socialement isolés. L'exemple des milices islamistes est à cet égard significatif. La prison d'Abou Selim a été le chaudron d'où sont issus beaucoup de militants de l'extrémisme islamiste, dont les violences n'ont cessé d'augmenter tout au long de l'année 2012.

Les milices salafistes djihadistes

Le salafisme djihadiste a fait son entrée sur la scène libyenne à travers une série d'actions spectaculaires : la destruction de plusieurs lieux saints et de mosquées soufis à Tripoli, Derna, Misrata et Zintan ; la profanation de tombes britanniques de la Seconde Guerre mondiale ; l'attaque contre le consulat de Tunisie, le bureau de la Croix-Rouge et, enfin, contre le consulat américain à Benghazi. Plus qu'une expression de l'expansion du salafisme, ces actions sont révélatrices d'une recomposition et d'un morcellement du mouvement en plusieurs tendances (quiétistes, politiques et activistes) qui ont besoin d'acquérir une plus grande visibilité. Ces derniers s'activent non seulement en Libye, mais aussi sur d'autres fronts : au Sinaï et dans la Bande de Gaza, où ils transfèrent des armes libyennes (14), et en Syrie, où la brigade Rafallah Sahati de Benghazi envoie des volontaires (15).

Certaines milices islamistes et salafistes ont pourtant été intégrées dans les nouvelles institutions comme le Comité suprême de sécurité (CSS) sous tutelle du ministère de l'Intérieur et le Bouclier national libyen (BNL) sous tutelle du ministère de la Défense. La Garde nationale, dirigée par un ancien du Groupe de combat islamique libyen, Khaled al-Charif, a également absorbé plus de trente milices islamistes, pour la plupart de l'ouest et de l'est du pays. La ville de Derna, réputée pour être le lieu d'origine de nombreux Libyens ayant combattu en Afghanistan et en Iraq (16), est aujourd'hui le lieu d'implantation d'importantes figures de l'Islam radical ; la compétition entre factions pour la suprématie de la ville se solde régulièrement par des attentats à la voiture piégée, des assassinats et des pillages, à tel point que les habitants manifestent régulièrement contre l'idéologie extrémiste et ses protagonistes. Avec des camps d'entraînement et des lieux de stockage installés dans ses environs, Derna reste le symbole

(14) Cf. Laurence Aïda AMMOUR, «Le retour de la problématique identitaire au Sahara : un effet secondaire du printemps arabe », in Eric DENECE (dir.), *La Face cachée des révolutions arabes*, Ellipses, Paris, 2012.

(15) Frédéric WEHREY, *The Wrath of Libya's Salafis*, Carnegie Endowment for International Peace, 12 sept. 2012.

(16) Cf. The Sinjar Records, qui regroupe 700 fiches de citoyens arabes, entrés en Iraq entre août 2006 et août 2007 et capturés par les forces de la coalition en octobre 2007 lors d'un raid près de Sinjar, le long de la frontière avec la Syrie.

de résistance à l'intégration dans l'ensemble national et le sanctuaire de l'islamisme violent.

Parmi les figures importantes de cet islamisme violent, on compte le commandant rebelle Abdelhakim al-Hasidi – capturé après l'invasion de l'Afghanistan et transféré en Libye –, ainsi que le groupe Ansar al-Charia, dirigé par Soufian al-Qouma. Ce dernier est connu pour son affiliation à Al Qaïda – du temps où il était le chauffeur personnel d'Oussama Ben Laden, il avait été arrêté après l'invasion américaine en Afghanistan en 2011 et détenu à Guantanamo pendant 6 ans avant d'être relâché et envoyé en Libye. (17). Lors d'un *sit-in* à la mosquée al-Sahabi en mars 2012, les habitants ont réclamé l'intervention du gouvernement pour chasser de la ville ce personnage et ses bataillons et le retour de l'armée et de la police nationales.

A Benghazi, Ansar al-Charia basé dans le quartier surnommé « la petite Kandahar », est dirigé par Mohamed al Zahawi et Cheikh Nasir al Tarchani. L'une de ses milices, Cheikh Omar Abdoul Rahman (18), composée d'anciens prisonniers et dirigée par Ahmed Abou Khattala, est responsable de l'attaque meurtrière contre l'ambassade américaine du 11 septembre 2012 et de celle contre la Croix-Rouge à Misrata le 12 juin 2012.

Selon des sources officielles citées par la chaîne CNN, des partisans d'Al Qaïda ainsi que d'anciens militants du Groupe de combat islamique libyen avaient déjà convergé vers Derna en mai 2012. La présence d'un opérationnel de l'organisation, Abdoul Basit Azouz, envoyé au printemps par Ayman al-Zawahiri, aurait permis de rassembler quelque 300 hommes sous son commandement. Azouz dirige au moins un camp dans la région de Derna et aurait délégué des recruteurs jusqu'à Brega, pour prendre langue avec d'autres militants en Libye. En mai 2011, deux figures importantes de Al Qaïda, envoyées par Ayman al-Zawahiri, avaient quitté l'Afghanistan et le Pakistan pour rejoindre la Libye et recruté environ 200 hommes dans l'est du pays (19). Cette stratégie, qui vise à exploiter les répercussions du Printemps arabe, atteste d'un rebascullement du front du *djihad* vers le Maghreb et le Sahel et probablement, à terme, vers Afrique de l'Ouest, dans le cadre d'une jonction arabo-africaine des groupes locaux (20).

Les courants islamistes libyens ne sont pas exempts de rivalités. En Cyrénaïque, l'Association des rebelles de l'Est (Tajamawa Thuwwar al-Sharq), composée de 4 000 combattants et dirigée par l'ancien ministre de la Défense, Fawzi Bou Katif, reste la force la plus importante de combattants

(17) Pour plus de détails sur les liens entre Al Qaïda et les islamistes libyens, cf. The Federal Research Division, *Al-Qaeda in Libya*, Library of Congress, Washington, août 2012.

(18) Le Cheikh, incarcéré à vie dans une prison de Caroline du Nord, avait participé à l'attaque contre le World Trade Centre en 1993.

(19) Jason BURKE, « Al-Qaeda leadership almost wiped out in Pakistan, British officials believe », *The Guardian*, 25 déc. 2011.

(20) Cf. Laurence Aïda AMMOUR, « New security challenges in North Africa after the Arab Spring », *Policy Paper* (Centre for Security Policy, Genève), 2012/4, mars 2012.

de l'Est qui n'a pas été dissoute et n'est pas retournée à la vie civile. Elle est soutenue par la Brigade du 17 février de Benghazi, dirigée par Ismail Salabi et considérée comme l'élite des troupes de Cyrénaïque.

En novembre 2011, cependant, des dizaines d'autres leaders de milices avaient dénié à cette Brigade la primauté sur les milices régionales et l'avaient menacée de repréailles si elle continuait à se présenter comme telle. Cette lutte interne pour le pouvoir avait entraîné l'atomisation des milices de l'Est en Libye. D'autres salafistes préfèrent s'en tenir aux *meetings* dans les mosquées, plutôt que de prendre le contrôle des conseils municipaux. En effet, la mainmise sur les lieux de culte fournit certes une plate-forme puissante à leur agenda idéologique, mais entraîne aussi des rivalités de petite échelle sur les mosquées.

Le Groupe de Combat Islamiste Libyen (GCIL)

Bien que le GCIL ait tenté pendant presque vingt ans de renverser Kadhafi pour établir un Etat islamique, ses anciens leaders historiques, Abdelhakim Belhadj et Noman Benotman (21), ont eu du mal à démontrer que le groupe n'avait que des visées nationales et ne souscrivait pas à l'idéologie qaïdiste du djihad global (22). Suite à l'initiative de déradicalisation menée par Sayf al-Islam Kadhafi, le GCIL a renoncé à la violence et pris le nom de Mouvement pour le changement islamique.

L'expérience de nombreux leaders du GCIL dans les conflits armés en Afghanistan, en Libye et en Algérie les ont conduits à reconsidérer leurs objectifs stratégiques, à modérer leurs positions et à modifier leurs croyances idéologiques. C'est ainsi que l'ancien djihadiste Abdelhakim Belhadj, qui fut gouverneur de Tripoli au sein du Conseil militaire de Tripoli (CMT) (23) durant la guerre contre Kadhafi en 2011, est aujourd'hui reconverti en chef de parti. Devenu célèbre après avoir combattu en Afghanistan aux côtés d'Oussama Ben Laden, A Belhadj fut capturé en Thaïlande par la CIA avec l'aide des services de renseignements britanniques, remis à Kadhafi et incarcéré en Libye dans les années 1990. Après sa libération en 2011, il s'est entraîné avec l'élite des forces exilées arabes dans le djebel Nefousa, en préparation de l'assaut sur Tripoli. Il a profité de sa réputation de combattant islamiste pour établir ses propres contacts à l'étranger et obtenir le soutien du gouvernement qatari. Le CMT avait en effet été suspecté d'être directement financé par des fonds qataris, tout comme Ismaïl Salabi,

(21) Aujourd'hui président de la Quilliam Foundation, un *think tank* britannique basé à Londres, qui travaille sur les processus de déradicalisation.

(22) Tandis que d'autres leaders décideront de s'affilier individuellement à l'organisation d'Oussama Ben Laden, comme Abou Laïth al-Libi, tué en 2008 au Waziristan, et Abou Yahia al-Libi, tué en juin 2012 au Pakistan.

(23) Cette organisation, forte de 25 000 combattants, s'est vite imposée dans la capitale, à tel point qu'elle a reçu une reconnaissance officielle de Moustapha Abdeljalil.

commandant de la Brigade du 17 février et frère du prêcheur Ali Salabi, qui a résidé plusieurs années à Doha.

Un fait révélateur illustre les liens qui unissent Abdelhakim Belhadj à certaines factions de l'opposition islamiste syrienne. En novembre 2011, Belhadj, en partance pour Istanbul, a été arrêté à l'aéroport de Tripoli par la Brigade de Zintan – qui contrôlait alors l'aéroport – avec un faux passeport : il se rendait à une réunion sur la Syrie pour discuter l'envoi de combattants libyens chargés d'entraîner les opposants à Bachar al-Assad. Mustapha Abdel Jalil, contacté par les Zintani, ordonna de le relâcher. En réalité, Belhadj avait été envoyé en Turquie par Jalil lui-même pour rencontrer des représentants de l'Armée syrienne libre (ASL) (24) : les autorités libyennes envoient régulièrement des fonds et de l'armement aux insurgés syriens (25) – en 2012 la Libye post-Kadhafi est devenue leur principal contributeur financier, avec 20,3 millions de dollars, sur un total de 40,4 millions reçus depuis la création de cette coalition d'opposants – et il est de notoriété publique que des activistes syriens fuyant la répression se sont réfugiés en Libye, où ils peuvent se rendre sans visa et trouver facilement des emplois – selon la Coalition nationale libyenne de soutien à la Révolution syrienne (26), ils seraient des centaines, installés en Libye.

Certains dirigeants ont accusé le Qatar d'apporter leur soutien aux milices islamistes et, pour beaucoup de Libyens, l'aide qatarie est en train de se transformer en ingérence intérieure. On comprend alors pourquoi ses opposants soupçonnent Belhadj d'être un homme de main des pays du Golfe, qui cherchent à imprimer la direction que prendra le nouvel ordre politique de la Libye de demain. Après avoir démissionné du CMT en mai 2012, A. Belhadj a créé son propre parti, Hizb El Watan, afin de mener sa campagne électorale en vue du scrutin législatif de juillet 2012, à l'issue duquel il obtiendra deux sièges seulement dans la nouvelle Assemblée nationale.

Un ancien idéologue du GCIL, Sami al-Saadi, a quant à lui fondé le parti Oumma al-Wasat, qui a terminé troisième à Tripoli aux élections de juillet. Autrefois appelé « le cheikh des Arabes », l'auteur du manifeste anti-démocratique de l'organisation n'a pu que se conformer au verdict des urnes, proclamant : « *nous ne nous attendions certainement pas à ce résultat, mais notre avenir est certainement meilleur que notre présent et que notre passé* » (27).

(24) Cf. Ruth SHERLOCK, « Leading Libyan Islamist met Free Syrian Army opposition group », *The Telegraph*, 27 nov. 2011.

(25) « Le Liban saisit des armes destinées à l'opposition syrienne », *Le Monde*, 28 avr. 2012.

(26) Fondée par Mohamed al Jammal, un professeur en études islamiques né dans la ville syrienne de Hama, qui a vécu de nombreuses années en Libye et est proche du Comité révolutionnaire libyen de Benghazi.

(27) Cf. Omar ASHOUR, « Libya's defeated Islamists », *Project Syndicate*, 17 juil. 2012.

Les Frères musulmans

En novembre 2011, les Frères musulmans (FM) libyens tiennent leur premier congrès public depuis vingt-cinq ans. A cette occasion, leur leader historique, Souleyman Abdelkader, soutient l'idée d'un Etat formé de civils et fondé sur les valeurs islamiques. Leur conférence, organisée à Benghazi le même mois, aboutit à l'élection de Mohamed Souwan comme secrétaire général succédant à Souleyman Abdelkader. Les Frères musulmans fondent alors un parti politique, le parti Justice et Construction, dont le porte-parole, Mohamed Gaair, affirmait alors qu'il avait des représentations dans 18 villes et comptait plus de 1 400 membres. Les FM libyens, qui, fondés en 1949, avaient déjà des liens informels avec les autres branches de l'organisation dans d'autres pays, pensaient ainsi posséder une expérience suffisante pour utiliser le jeu électoral comme en Tunisie et en Egypte.

La présence dans leurs rangs d'Ali Salabi, un prêcheur influent connecté à l'Égyptien islamiste Yousouf al-Qaradawi et très populaire en Libye, aurait dû représenter un atout idéologique de taille pour conquérir des sièges dans la nouvelle assemblée nationale (*cf.* la note 3) : détenu à la tristement célèbre prison d'Abou Salim pendant huit ans, Ali Salabi a étudié la théologie en Arabie saoudite et au Soudan avant de se réfugier au Qatar ; il fut le médiateur entre Sayf al-Islam et le Groupe islamiste de combat libyen (CICL) pour la déradicalisation de ses membres et a joué un rôle-clef dans l'approvisionnement en armes des rebelles par le Qatar.

LES TENTATIVES DE RÉAPPROPRIATION DE LA FORCE LÉGITIME PAR L'ÉTAT

Bien que plusieurs groupes armés aient été dissous, leur responsabilité dans la perpétuation de la violence reste une réalité. Le ressentiment de nombreux Thuwars et l'esprit de revanche qui anime plusieurs factions armées ont créé un climat de suspicion envers les pouvoirs successifs installés à Tripoli, avec pour conséquence la dilution de l'autorité et la confiscation, puis le monopole d'un attribut important de souveraineté, celui de l'usage de la force, par une multitude d'entités non étatiques militarisées.

Les échecs répétés de la politique de désarmement

Le 6 décembre 2011, le chef du conseil municipal de Tripoli, Abdel-Rafik Bou Hajjar, pose un ultimatum aux miliciens de la capitale et leur enjoint de restituer leurs armes tout en leur proposant de rejoindre les rangs des forces de sécurité naissantes avant le 20 décembre. La promesse d'un salaire fixe ne suffit cependant pas à les inciter à se soumettre à cette injonction, sous prétexte que, sans leur protection, la capitale connaîtrait le chaos. Du coup, les milices qui n'ont pas désarmé en ont profité pour renforcer leur pouvoir vis-à-vis de celles qui étaient en cours de dissolution. Le 26 décembre

2011, l'Union des Thuwwar libyens, prétendant représenter 70 % des rebelles en armes, exigeait même que le CNT leur octroie d'office 40 % de ses sièges.

A la fin de la guerre, 236 brigades révolutionnaires étaient enregistrées. Pour chacune d'elles, le nombre d'hommes variait entre 12 et 1 412 et six brigades révolutionnaires comptaient plus de 750 membres. Selon les Nations Unies, l'enregistrement des ex-combattants, initié en janvier 2012 et pratiquement terminé trois mois plus tard, se soldait par le recensement de 148 000 anciens combattants, dont 15 % souhaitaient un recrutement dans l'armée et 15 % dans les forces de police. Le budget prévu pour l'intégration – 8 milliards de dollars – visait environ 200 000 combattants et prévoyait l'octroi de crédits, de bourses et de financements d'études à l'étranger. A la lenteur et aux obstacles du processus de désarmement s'est ajouté l'apparition de nouvelles brigades armées après la libération. Secouées par la ferveur de l'indignation populaire en novembre 2012, les autorités ont tenté en vain de fait appel à la société civile par médias interposés pour créer des synergies d'incitation à la démilitarisation de la société libyenne.

L'intégration partielle à l'autorité centrale

L'intégration à des structures civiles locales et/ou étatiques détermine le degré d'assimilation des brigades. L'objectif commun du début du soulèvement, celui de chasser Kadhafi du pouvoir, a pu être atteint grâce à une décentralisation complète des unités de combat, opérant sans structure formelle de commandement, mais avec un certain degré de coordination. La révolution a été menée sous les auspices de conseils militaires locaux qui ne contrôlaient toutefois pas les unités combattantes mais représentaient une légitimité commune.

Dès lors, des conseils militaires ont été créés dans plusieurs villes. Par exemple, le Conseil militaire de Misrata (CMC), né fin février 2011, a eu pour tâche de préparer la défense de la ville : il était dirigé par des hommes possédant une expérience militaire et servait d'autorité militaire centrale reliée aux comités civils locaux gérant la ville, qui deviendront plus tard le Conseil national de transition local (CNT local). Il avait pour fonction principale de faciliter la communication entre les différentes brigades à travers un bureau radio qui se transforma rapidement en bureau de renseignements. Le CMC servait également à organiser la fourniture d'armes depuis Benghazi et, plus tard, à partir des frontières libyennes. Depuis la fin de la guerre, le CMC et les brigades de Misrata ont été intégrés au CNT local, excepté les brigades post-révolutionnaires (entre six et neuf), qui ont conservé leur autonomie, dont la plus importante est la brigade al-Swehli, qui comptait encore 400 hommes en octobre 2011. Quant aux Thuwwars de Zintan, en juillet 2012, seuls 350 d'entre eux avaient été intégrés aux forces du ministère de l'Intérieur et 3 000 à celles de la Défense.

Cette intégration ne s'est pas faite sans à-coups : le chantage et la fraude ont été utilisés comme moyens de pression sur le CNT. Le 10 avril 2012, des ex-révolutionnaires ont ouvert le feu sur le bureau du CNT à Tripoli, après que celui-là eut suspendu le versement de 1 million d'euros aux anciens rebelles suite à des allégations de fraude et de corruption. En effet, plusieurs miliciens ont falsifié la liste des bénéficiaires pour y inclure les noms de parents et de proches. Le 8 mai 2012, des hommes en armes ont envahi et occupé le bureau du Premier ministre par intérim, Abderrahim al-Kib, pour réclamer le paiement de leur salaire. Ces violences font suite à une semaine de tensions croissantes avec les milices exigeant le versement de leur solde. Selon le plan initial, un salaire de 1 500 euros devait être alloué aux ex-rebelles célibataires et 6 500 euros à ceux ayant charge de famille.

Quant aux miliciens de Zintan qui détiennent toujours Sayf al-Islam, à l'heure où nous écrivons, ils retardent son transfert vers Tripoli tant qu'ils n'auront pas perçu l'équivalent de six mois de solde, équivalent à un total de 1 million d'euros. Enfin, début juin 2012, les miliciens de la Brigade al-Awfeia – brigade originaire de la ville de Tarhouna, à 80 km au sud-est de Tripoli –, qui s'étaient emparés de l'aéroport de Tripoli pour libérer leur leader détenu par le Comité de sécurité de Tripoli, refusaient d'en partir si leur traitement n'était pas versé immédiatement (28).

Face à l'épreuve de force continue entre brigades et CNT, ce dernier a instauré un système de cooptation qui prévoit la sous-traitance de l'ordre public à ces unités armées au sein de trois structures, sous tutelle soit du ministère de l'Intérieur, soit de celui de la Défense. Cette forme déguisée de privatisation de la sécurité a eu pour conséquence une re-légitimation des unités armées, parmi lesquelles certaines milices islamistes – dont la plus importante est celle du « 17 février » – en ont profité pour pratiquer la vendetta, les règlements de compte et le kidnapping à l'encontre d'anciens officiers libyens ou s'en prendre aux symboles de l'État. Le salafisme nouvellement institutionnalisé a ainsi été à l'origine de plusieurs assassinats ciblés (29). La délégation par le gouvernement de la gestion de la sécurité n'a fait que galvaniser nombre de formations militarisées, qui ont ainsi saisi l'occasion d'imposer leur loi, pratiquer l'intimidation et traquer puis éliminer les loyalistes, qu'ils soient ou non les auteurs d'attentats (30).

(28) L'aéroport n'a pu être libéré que grâce à l'intervention de la brigade de Tripoli, les forces gouvernementales étant incapables de le faire.

(29) On compte près d'une quinzaine d'officiers assassinés en 2012 à Benghazi, dont les colonel Souleyman Buzraïda et Hamid Ali Kunduz en juillet, ainsi que le général Mohamed Hadia, haut responsable du ministère de la Défense, qui avait fait défection dès les premiers jours du soulèvement. Un autre haut gradé, le général Khalifa Haftar, avait échappé à une tentative d'assassinat le même mois. Toujours à Benghazi, en août 2012, le bâtiment des services de renseignement militaires avait été visé par une bombe et les forces de sécurité avaient déjoué deux attentats contre le siège des services d'enquête criminelle et contre la caserne des patrouilles nationales de sécurité.

(30) Entre autres contre un diplomate égyptien à Benghazi le 20 août. Le même mois, le ministère de l'Intérieur avait saisi une centaine de chars appartenant à une *katiba* de loyalistes dans la région de Tarhouna.

Le Bouclier national libyen (BNL)

Il s'agit d'une coalition de milices de l'Est (Misrata et Zintan) mise sur pied par les commandants de brigades, destinée à résister à l'incorporation des combattants dans l'armée et la police officielles et à préserver le format des brigades. Soucieux de garder la main sur les processus et les modalités d'intégration des groupes armés dans les structures étatiques, ces gens ont imposé cette structure autoproclamée, composée de quatre divisions (Est, Ouest, Centre et Sud), et ont réussi à accaparer les prérogatives de la sécurité publique. La direction du BNL a été confiée au chef d'état-major, le général Youssef al-Mangoush, faisant du BNL une armée parallèle qui court-circuite l'armée nationale. Le général a ainsi deux armées sous sa responsabilité.

Le BNL, officiellement créé pour compenser les déficiences de l'armée, a pour but de permettre aux coalitions révolutionnaires de se déployer dans les zones militaires et de s'interposer dans les conflits locaux, avec l'autorisation formelle du ministère de la Défense, seul habilité à ordonner les déploiements. Le BNL est un organisme hybride, à cheval entre une force de réserve et une armée d'unités auxiliaires. La première de ces unités a été créée en mars 2012 à Koufra par le ministre de la Défense, Oussama al-Jouwaili, et le commandant de la Coalition des bataillons révolutionnaires, Fawzi Bou Katif. Celle de Misrata a quant à elle fondé « Le Bouclier libyen du Sahara », qui a conclu le cessez-le-feu à Sebha en avril 2012. D'autres unités du BNL ont vu le jour dans les montagnes de l'Ouest et dans le centre du pays.

La direction nationale du BNL a été formalisée avec la mise en place d'une Haute Commission en mai 2012. Cependant, la réputation du BNL a été ternie par l'indiscipline de ses troupes et la réputation d'impulsivité de son leader, Wissam al-Hamid – démis depuis –, en particulier lors de son intervention dans les affrontements qui ont opposé Toubous et Arabes à Koufra, Sebha et Zouwara.

De plus, afin de pallier les carences de l'Etat en matière de sécurité, conseils locaux, notables et brigades révolutionnaires travaillent ensemble pour instaurer des cessez-le-feu et les faire respecter. Les notables possèdent une autorité sociale légitime bien plus efficiente que le BNL, qui, au contraire, ne fait qu'attiser les conflits. Cependant, les cessez-le-feu s'avèrent souvent précaires, dans la mesure où ils ne sont pas suivis de véritables accords de paix. Si le rôle crucial des notables et des conseils locaux compense l'absence d'Etat dans de nombreuses régions, il illustre aussi la prévention des citoyens à son égard. De plus, la profonde méfiance entre l'armée et les brigades révolutionnaires encourage les deux parties à se tourner vers les groupes armés locaux plutôt qu'à s'épauler mutuellement pour rétablir l'ordre. Plus généralement, l'absence de communication entre l'armée, le BNL et les divers groupes armés – aggravée par leurs antagonismes politiques – sape leur capacité à pacifier les zones de tensions, en particulier dans le centre et le sud du pays.

Le Comité suprême de sécurité (CSS)

De manière similaire, le recrutement de combattants dans le nouveau Comité suprême de sécurité sous tutelle du ministère de la Justice, une structure censée n'être que provisoire, a été pensé pour remplir des missions de police. Les unités du CSS (entre 90 000 et 100 000 hommes) devaient être une force auxiliaire de réaction rapide entièrement nouvelle, grâce à un recrutement au sein de la jeunesse révolutionnaire. Avec un programme d'entraînement prévu en Jordanie et un soutien des Nations Unies (31), sa raison d'être était de refonder une police nationale avec des ramifications locales dans les villes et villages d'origine des jeunes recrues. Le salaire généreux (1 000 dinars mensuels, soit 650 euros) avait attiré 85 000 hommes en mai 2012.

Cependant, le recrutement par brigades entières n'a fait que renforcer l'autorité et l'autonomie des chefs de brigades au sein du CSS. Plusieurs unités furent ultérieurement accusées de détention arbitraire de suspects. Peu à peu, leur rôle s'est renforcé au cœur même de l'appareil d'Etat et l'efficacité de leurs interventions a été de plus en plus dépendante de leurs sympathies idéologiques. Ainsi, lorsque les salafistes détruisirent mosquées et lieux saints du soufisme, plusieurs hommes du CSS ne firent rien pour empêcher ces exactions contre les symboles de l'Islam populaire. Cela incita quelques ministres à demander en vain la dissolution du CSS. C'est aussi le cas à Derna, où la brigade salafiste des Martyres de Abou Salim, connue pour mener des actions de représailles à l'encontre des anciens officiers de l'ère Kadhafi et pour ses liens avec Ansar al-Charia, est en train de devenir la première force de sécurité de la ville. Certains habitants ont vu dans l'incorporation de cette brigade au CSS la meilleure voie de sa dissolution.

Une chose est sûre : les relations entre le gouvernement et ce CSS local ne dureront que tant que leurs intérêts convergeront. En effet, le CSS et les programmes gouvernementaux de démobilisation du gouvernement de transition fonctionnent sur un malentendu. Les salaires versés aux hommes du CSS sont bien plus élevés que ceux que les Libyens pourraient espérer ailleurs. Aussi les combattants sont-ils peu motivés pour quitter le CSS.

Le Comité des affaires des combattants (CAC)

En décembre 2011, dans une énième tentative de contrôle sur les groupes armés et de réduction de leur influence, le gouvernement de transition a mis en place le Comité des affaires des combattants, une entité interministérielle sous tutelle du Premier ministre. Sa mission première était de procéder à l'enregistrement de tous les combattants encore mobilisés

(31) La Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) apporte son aide notamment au ministère de l'Intérieur, et porte ses efforts sur la police, l'intégration ou la démobilisation des combattants révolutionnaires et le contrôle des armes.

et de servir de bureau de placement et de formation pour ensuite intégrer ces hommes au ministère du Travail ou de la Défense : en juillet 2012, étaient recensés environ 215 000 combattants, dont 150 000 jugés aptes à un recrutement.

Le second objectif était de fournir aux autorités une meilleure compréhension des brigades et de leurs intentions. La commission chargée de ce travail, dirigée par Moustapha Sigizly, distribua des formulaires aux brigades par l'intermédiaire des conseils militaires locaux et, après quelques résistances, la Commission fut submergée de milliers candidatures de la part de jeunes sans emploi qui prétendaient être des révolutionnaires. En janvier 2012, consciente que ce déluge de formulaires cachait un grand nombre de fausses déclarations, la Commission instaura un mécanisme de contrôle plus sévère de recrutement.

LES DÉFIS POST-ELECTORAUX

Les chantiers incontournables

Pour que le processus transitionnel puisse s'accomplir entièrement, certaines conditions doivent être remplies :

- 1) le redémarrage de l'économie et la répartition équitable de la richesse nationale ;
- 2) la cohérence des plans de démobilisation et le renforcement des capacités de l'Etat dans le rétablissement de l'ordre public ;
- 3) le dépassement des divisions identitaires, qu'elles soient basées sur la région, la tribu ou la communauté.

Le développement économique

En 2011, le PIB libyen avait été divisé par deux par rapport à ce qu'il était avant la guerre (32). Cette baisse était essentiellement due à l'arrêt de la production pétrolière, qui représentait 70 % de l'économie libyenne et 95 % des exportations du pays. En mai 2012, des progrès dans le redressement économique étaient déjà perceptibles. Environ 1,4 million de barils de pétrole étaient alors produits quotidiennement. Deux conférences sur le commerce international avaient été organisées au mois d'avril à Tripoli et un sommet économique sur la Libye s'était tenu en novembre 2012 à Istanbul. Cela avait permis au gouvernement de présenter ses projets d'investissement.

(32) La Libye était l'un des pays arabes dont le PIB par habitant était le plus élevé : 17 000 dollars/an, contre 8 500 pour la Tunisie, et 5 840 pour l'Égypte. Le taux d'alphabétisation libyen est aussi l'un des plus remarquables : 89 %, contre 78 % en Tunisie et 66 % en Égypte.

Malgré une reprise certaine de l'activité des sites pétroliers, la question des besoins élémentaires de la population reste posée : approvisionnements en produits alimentaires, en eau et rétablissement des structures sanitaires, en particulier pour les déplacés, au nombre de 243 000 selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Alors que le niveau de vie des Libyens était l'un des plus élevés du Maghreb, la guerre a appauvri bon nombre de citoyens et de familles qui ont quitté leur emploi pour s'engager dans les combats. Si les demandes de rétablissement des services publics (principalement eau et électricité) ne sont pas satisfaites, il sera difficile de rétablir la confiance en l'État. La sécurité quotidienne des quartiers et des villes est l'autre chantier prioritaire auquel doit s'atteler le gouvernement, à travers le rétablissement de règles de vie communes et de comportements civiques dans l'espace public, pour en finir avec le laisser-aller des miliciens en armes.

La refondation des forces armées et de sécurité

La guerre a créé un esprit de corps puissant au sein des groupes armés. Les réseaux de solidarité milicienne se sont superposés aux affiliations familiales, tribales et de classe tout en les transcendant. Par exemple les brigades de Zintan sont composées aussi bien d'Arabes que de Berbères, d'anciens militaires, de civils sans emploi, d'urbains que de ruraux. Cependant, plus le gouvernement peine à dissoudre les groupes armés, plus ces *assabiya* (33) risquent de s'enraciner socialement et de devenir des éléments structurels du paysage politique libyen. Comme l'a montré l'exemple iraquien, violences et pillages peuvent saper la confiance des citoyens dans les forces de sécurité, hypothéquer toute possibilité de stabilité et générer une détérioration généralisée de l'ordre public. La première tâche du gouvernement libyen est de se réappropriier et d'imposer l'usage légitime de la force, en construisant une armée et des forces de sécurité professionnelles. En continuant d'absorber les unités armées de manière collective, le gouvernement risque de perpétuer les loyautés internes nées de la guerre. Il faut donc avant tout briser ces solidarités par un processus d'incorporation sur une base individuelle, accompagné de programmes de formation civile et/ou militaire des jeunes recrues.

L'adéquation du format des forces armées à la sécurisation des frontières

La Libye est encore incapable de contrôler l'ensemble de ses frontières. Hormis le littoral, les champs pétroliers et les villes, les régions méridionales

(33) Terme employé par Ibn KHALDOUN dans son œuvre *Al-Muqaddima*. Il s'agit de l'ensemble des liens de solidarité fondamentaux que nouent les hommes et qui forment le moteur de l'histoire. Ces liens ne sont pas forcément des liens familiaux, tribaux ou communautaires, ni des liens de sang. Cf. Ibn KHALDOUN, *Discours sur l'histoire universelle*, Sindbad, Paris.

sont pour le moment abandonnées à des acteurs non étatiques, contrebandiers, communautés locales ou groupes terroristes. Les frontières avec le Tchad, le Niger, le Mali et l'Algérie sont d'une importance stratégique car c'est depuis le Sahara que transitent armes et drogue et que se propage l'instabilité régionale (34). La question des frontières renvoie donc à celle du format des forces armées, envisagée selon deux points de vue :

1) une armée de grand format (100 000 hommes) dans un pays dont la population est peu nombreuse, qui absorberait la majorité des miliciens, avec le risque que cette force pléthorique ne devienne à la longue inefficace et représente une menace pour l'Etat central ;

2) la Libye ne pouvant contrôler la totalité de ses milliers de kilomètres de frontières, une armée de taille réduite, mais spécialisée et bien entraînée (entre 25 000 et 50 000 hommes) est plus à même de surveiller les points de transit importants et les nœuds de passage des trafics, en collaboration à la fois avec les forces de sécurité intérieure et celles des pays voisins.

C'est dans cette perspective qu'en mars 2012 s'est tenue pour la première fois à Tripoli une réunion sur la sécurisation des frontières conjointement avec l'Algérie, la Tunisie, le Soudan, le Niger, la Mauritanie, le Tchad, le Maroc et l'Egypte, afin de mettre en place une stratégie commune de lutte contre le trafic d'armes, appelée « Plan de Tripoli ».

L'établissement d'un système judiciaire et d'une justice transitionnelle

En février 2012, le CNT a approuvé la loi de réconciliation nationale et de justice transitionnelle destinée à « consolider la paix sociale » et à « convaincre le peuple que la justice existe et qu'elle est efficace ». Cette loi prévoit également la création d'un comité de réconciliation et de recueil de preuves qui doit rendre compte au seul CNT. Il a fallu deux mois pour que ce comité voie le jour et que le CNT demande la création de sous-comités chargés d'examiner les témoignages des prisonniers incarcérés dans les centres de détention gouvernementaux. Comme en mai 2012 aucun jugement ni aucune procédure d'examen n'avait encore démarré, ce dispositif a été reporté après les élections de juillet 2012 : la question des prisons reste primordiale dans la mesure où plusieurs centres de détention sont encore aux mains de brigades qui pratiquent tortures et sévices. Le décret gouvernemental du 12 juillet 2012 imposant aux miliciens soit de rendre les prisonniers aux autorités soit de les relâcher est resté lettre morte.

(34) Sur les conséquences régionales de la crise libyenne, cf. Laurence Aïda AMMOUR, « L'après-Gadhafi au Sahara-Sahel », *op. cit.* ; Peter COLE, *Borderline Chaos. Stabilizing Libya's Periphery*, Carnegie Endowment for International Peace, oct. 2012.

***La réduction de l'écart entre centre et périphérie,
condition indispensable à la préservation de l'unité
et de la souveraineté de la Libye***

Les partisans du fédéralisme – qui ne représentent que 5 % de la population de Cyrénaïque – voudraient que la future Constitution soit inspirée de celle de 1951 qui entérinait l'existence des trois provinces auparavant sous domination britannique (Cyrénaïque et Tripolitaine) et française (Fezzan). L'option fédéraliste semble avoir déjà pris le dessus dans les zones de Sebha et Koufra, où la persistance des affrontements armés a conduit certaines tribus arabes à établir une forme décentralisée d'autonomie régionale. De même, à Benghazi, les structures d'une administration régionale sont déjà en place à travers le Conseil provisoire de Cyrénaïque. A court terme, la décentralisation forcée des ministères établis dans plusieurs centres urbains pourrait favoriser un meilleur équilibre des pouvoirs entre circonscriptions. Cependant, à long terme, cette atomisation entraînerait la création de bureaucraties pléthoriques, obligerait à démultiplier les budgets et occasionnerait des dysfonctionnements dans la gestion politique et administrative globale. Les nouvelles autorités devront s'attaquer également aux causes des rivalités intertribales et interethniques au sud et à l'ouest du pays, et à celles du militantisme radical à l'Est. Les conflits récurrents à Zintan, Koufra et Sebha sont symptomatiques de l'absence de système judiciaire. Un banal désaccord peut vite dégénérer en conflit meurtrier, d'autant qu'il n'y a pas de tribunaux et que les armes pullulent. Le gouvernement de transition avait tenté de combler ce vide en confiant le règlement des tensions aux chefs de tribus, aux notables ou aux leaders religieux. Cependant, il y a des limites au-delà desquelles les médiateurs ne peuvent aller compte tenu de leurs affiliations locales (35).

Les atouts de la Libye

En plus de sa faible population, la Libye bénéficie d'un réseau de distribution de pétrole – dont 80 % des gisements sont concentrés à l'Est – et d'eau performant et bien réparti sur l'ensemble du territoire. Le gros du pétrole extrait des champs de Cyrénaïque est acheminé vers le bassin de Syrte par pipeline, tandis que la majorité des eaux souterraines provenant des bassins aquifères du sud de la Cyrénaïque est consommée jusqu'en Tripolitaine. Toutefois, un retour au fédéralisme pourrait remettre en question cet état de fait en créant une concurrence entre provinces et/ou un monopole de l'Est sur ces ressources stratégiques. En faisant de sa ressource principale un atout transrégional de richesse nationale géré par

(35) Ainsi, le grand mufti Cheikh Sadiq al-Ghiryani avait servi de médiateur aux groupes salafistes qui avaient profané les tombes britanniques de la Seconde Guerre mondiale et les lieux saints du soufisme. Cependant, c'est ce même Cheikh qui a lancé une *fatwa* contre l'Alliance des forces nationales de Mahmoud Djibril, jugée contraire à l'Islam.

une institution unique, un ministère du Pétrole, la Libye serait en mesure d'assurer un développement économique équilibré. L'exemple iraquien montre que l'appropriation des ressources par une entité régionale unique, en l'occurrence le gouvernorat de la province autonome du Kurdistan, est non seulement source de conflits, mais aussi de disparités régionales. Enfin, pour éviter de devenir un Etat rentier, la Libye devra diversifier son économie et encourager le développement d'un secteur privé suffisamment fort pour être un vecteur de transformation sociale et de résorption des divisions locales, communautaires et tribales.

* *
*

CONCLUSION

Les élections du 7 juillet 2012 ont certes défié toutes les attentes des observateurs et ont marqué une étape importante de la transition libyenne. Cependant, l'avenir de la Libye ne peut se résumer à un scrutin et à une Constitution.

Jusqu'à présent, en matière de rétablissement de l'ordre, le gouvernement de transition a poursuivi une politique contradictoire. D'un côté, tout en reconnaissant que les milices et brigades armées pouvaient déstabiliser le pays, il a mis en place des programmes de désarmement et de démobilisation et réintégré d'innombrables brigades révolutionnaires. D'un autre côté, compte tenu de la faiblesse et de l'image des forces de police et de l'armée identifiées à l'ancien régime, il a été forcé d'exploiter le pouvoir des milices pour projeter sa propre autorité. Les autorités ont mandaté les commandants de milices pour gérer les affrontements tribaux dans les montagnes du djebel Nefoussa et dans les villes sahariennes de Koufra et Sebha. Durant les élections, ce sont d'autres groupes armés qui ont été chargés de garantir la sécurité du scrutin : par exemple, à Benghazi, les bulletins ont été stockés et comptés au quartier général de la milice la plus puissante de la ville. Le ministère de la Défense a même sous-traité le contrôle des frontières et des sites pétroliers à de petites brigades. La stratégie consistant à démanteler les milices régionales tout en louant simultanément leurs services renferme les germes d'un potentiel système de seigneurs de guerre. Les autorités ont également donné aux chefs politiques des brigades locales les moyens de faire pression sur le gouvernement central. Encouragés par le mandat de l'Etat, les commandants de brigades ont eu toute latitude pour pratiquer la vendetta contre des cités ou des tribus rivales, en particulier celles qui étaient favorisées par le régime de Kadhafi. En d'autres termes, le gouvernement a cédé une partie de son autorité aux milices locales et aux intermédiaires tribaux.

C'est pourquoi la première tâche de la nouvelle administration devra être de remettre de l'ordre dans le secteur de la sécurité et de soutenir

rapidement la mise sur pied d'un système judiciaire. Elle devra se concentrer sur le démantèlement ou l'institutionnalisation des deux corps de sécurité *ad hoc* que le gouvernement de transition a créé et/ou toléré : le Comité suprême de sécurité et le Bouclier national libyen. Ayant préservé la structure interne des milices locales, ces deux entités initialement assignées à la sécurité de la période de transition sont rapidement devenues des forces à part entière ; elles ont éclipsé les forces de police et l'armée régulière, pauvrement équipées et entachées par leur réputation de loyalisme à l'ancien dictateur. Dans une certaine mesure le système de sous-traitance a fonctionné, puisque le niveau de violence a baissé de manière significative, aussi bien dans les conflits périphériques de l'Ouest et du Sud, que lors des élections, qui se sont déroulées normalement malgré quelques heurts sporadiques. La question est de savoir maintenant si cette situation va durer et si les deux structures militarisées, enracinées au cœur de l'Etat, ne risquent pas de compromettre définitivement la mise en place de véritables institutions étatiques ou bien de rendre l'Etat captif de contre-pouvoirs à la légalité discutable.